

Liban : chronique d'un écroulement

Nabil el Khoury

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2021/1 Printemps** , PAGES 191 À 201
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037303066

DOI 10.3917/pe.211.0191

Date de mise en ligne : 09/03/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2021-1-page-191?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Liban : chronique d'un écroulement

Par **Nabil el Khoury**

Nabil el Khoury est docteur en science politique de l'université Paris Descartes, assistant-professeur à l'Université libanaise et à l'Université Antonine, chroniqueur pour le journal électronique arabophone *Al-Modon*.

Pour pouvoir bénéficier d'un plan de sauvetage international, indispensable à son redressement, le Liban doit mettre en œuvre des réformes structurelles et trouver une solution à la question de l'armement du Hezbollah. La formation d'un gouvernement d'experts indépendants serait un premier pas encourageant. Mais l'équilibre des forces ne permet pas d'envisager une alternative politique : les clans qui tiennent le pays n'ont aucun intérêt à ce que leurs prébendes soient remises en cause.

politique étrangère

Une crise politique, économique, financière et sociale secoue le Liban depuis la révolte du 17 octobre 2019. Le naufrage en cours pourrait annoncer une crise humanitaire et un effondrement de l'État. Sans réformes structurelles et mesures anticorruption, la communauté internationale refuse de venir au secours de ce pays en passe de s'écrouler. Déjà intenable, cette situation a été aggravée par l'épidémie de COVID-19 et par l'explosion survenue dans le port de Beyrouth le 4 août 2020.

Surendetté, l'État libanais est aujourd'hui incapable de rembourser ses dettes aux banques locales et aux prêteurs étrangers. Le pays souffre d'une « dépression délibérée¹ » et d'une hyperinflation². À une crise bancaire sans précédent qui affecte l'épargne des particuliers, soumis à des restrictions illégales sur leurs comptes, s'ajoute l'épuisement des réserves en devises de la Banque du Liban (BDL). Les produits de base comme

1. Voir le rapport de la Banque mondiale, « Lebanon Is in a Deliberate Depression with Unprecedented Consequences for its Human Capital, Stability, and Prosperity », 1^{er} décembre 2020.

2. S. Hanke, « Le Liban est le premier pays de la région à connaître une hyperinflation », *Le Commerce du Levant*, 22 septembre 2020, disponible sur : www.lecommercedulevant.com.

l'essence, le blé et certains médicaments sont importés en dollars. Pour accéder aux marchés internationaux tout en vendant ces produits à bas prix, les importateurs locaux achètent des dollars à la BDL au taux de change officiel de 1 507 livres libanaises (LL) pour un dollar, alors que sur le marché un dollar vaut plus de 8 000 LL. Si la BDL n'était plus en mesure de subventionner ainsi les importations, il en résulterait une chute drastique du pouvoir d'achat et une aggravation de la pauvreté.

La révolte de 2019 a mis en cause la légitimité de la classe dirigeante, tout en faisant naître un espoir de changement. Toutefois, ce mouvement de protestation d'une ampleur inédite a fait long feu, dans un contexte de regain des sensibilités confessionnelles et d'ingérences extérieures³. Le changement politique, nécessaire pour amorcer un véritable chantier de réformes, semble dès lors renvoyé aux calendes grecques.

Les forces traditionnelles parviennent à maintenir le *statu quo*, en envisageant de reproduire une même version d'un gouvernement dysfonctionnel reflétant les équilibres d'un Parlement élu en mai 2018, favorables au Hezbollah et à ses alliés. Les jeux de pouvoir rendent illusoire aussi bien l'exécution des réformes que l'exclusion de ce parti pro-iranien du gouvernement. Or, la première est un prérequis pour l'ensemble de la communauté internationale ; la seconde un préalable pour certains acteurs puissants, en particulier les États-Unis. Comment sauver le pays du Cèdre de l'effondrement annoncé si cette double conditionnalité des aides internationales n'est pas respectée ? Telle est aujourd'hui l'impossible équation libanaise.

Les limites des nouveaux acteurs de la contestation

Voici quelques années, on relativisait le rôle de la société civile libanaise comme « levier pour le changement⁴ ». Aujourd'hui, le constat demeure, à quelques variables près. Depuis les manifestations de 2011 en faveur d'une modification du régime confessionnel, de nouveaux acteurs sont apparus : organisations de gauche, de droite, groupes étudiantins, universitaires, féministes, etc. Ils occupent désormais une place remarquable dans le paysage politique local, sans pour autant parvenir à créer « un mouvement national⁵ ». Ils ont recours à un répertoire d'actions classique

3. A. Daher, « Liban : l'impossible mouvement social », in B. Badie et D. Vidal (dir.), *Le Moyen-Orient et le monde. L'état du monde 2021*, Paris, La Découverte, 2020, p. 200-205.

4. F. Kiwan, « La société civile au Liban : un levier pour le changement ? », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 112, n° 4, 2013, p. 49-60.

5. C. Thépaut, *Le Monde arabe en morceaux. Des printemps arabes à Daech*, Malakoff, Armand Colin, 2017, p. 124.

(manifestations, *sit-in*, tracts, etc.), et sont aussi actifs sur les réseaux sociaux. Leurs campagnes médiatiques nourrissent une atmosphère de mécontentement vis-à-vis des clans au pouvoir, et influent sur le débat public. Ils ont eux-mêmes été surpris par l'ampleur de la mobilisation populaire d'octobre 2019, et n'étaient pas préparés à conduire la révolte jusqu'à une transition politique, ni même à réellement tenir tête au régime.

Il ne faut pas sous-estimer la capacité des gouvernants à désamorcer la protestation à travers trois mécanismes : « la cooptation, le contre-récit et la répression⁶ », comme ce fut le cas en 2011 et 2015. Néanmoins, la révolte offre aux nouveaux acteurs une opportunité, à terme. Bien qu'elle soit « sans direction, elle a montré l'existence d'une opinion publique prête à agir en dehors des cadres préexistants des partis communautaires, ce qui peut constituer un élément fondateur⁷ » pour une nouvelle opposition politique. La question est de savoir comment ces acteurs vont saisir une telle opportunité. Dans la période post-révolte, la multiplication et l'atomisation des groupes contestataires apparaissent comme des signes de divisions chroniques. Ces groupes échouent à reproduire de grands rassemblements unitaires. Et sans institutionnalisation ni organisation structurée, il leur est difficile de préparer une véritable transition⁸.

Mettre fin à la désertification de l'espace public

Vers la mi-septembre 2020, 127 associations de la société civile ont formé une coalition en vue des élections législatives de 2022. L'ordre des avocats de Beyrouth est descendu à son tour dans l'arène avec le lancement, le 23 novembre, d'une « initiative de sauvetage », soutenue par d'autres syndicats professionnels, des chefs religieux, des grandes universités et une dizaine de groupes protestataires. Le premier anniversaire de la révolte a été fêté sous la houlette du collectif *Drabzeene 17 techrine* (« Plateforme du 17 octobre »). Fondé fin août 2020, ce dernier rassemble une centaine de mouvements et de groupes régionaux. Pour citer les termes d'un de ses initiateurs, ce réseau « ne représente pas une coalition politique, mais plutôt un terreau pour des partis ou groupes qui peinent à se mettre ensemble et/ou à sortir de leurs bulles ou de leurs petits entourages⁹ ». Il s'agit surtout d'essayer de mettre fin à la « désertification de l'espace public

6. C. Geha, « Co-optation, Counter-Narratives, and Repression: Protesting Lebanon's Sectarian Power-Sharing Regime », *Middle East Journal*, vol. 73, n° 1, 2019, p. 9-28, p. 10 et p. 22-26.

7. Entretien avec Adib Nehmeh, conseiller en développement, 4 septembre 2020.

8. L. Fakih, « Une révolution est-elle possible au Liban ? », *Politique étrangère*, vol. 85, n° 2, 2020, p. 194.

9. Entretien avec Paul Achcar, l'un des initiateurs du réseau *Drabzeene 17 techrine*, 23 octobre 2020.

en favorisant la renaissance de courants indépendants et organisés dans toutes les structures sociales et économiques », largement délaissées jusqu'alors par les nouveaux acteurs au profit des partis communautaires.

Le dénominateur commun de ces initiatives est un discours réclamant la formation d'un gouvernement d'experts indépendants doté de prérogatives législatives exceptionnelles, limitées et pour une durée déterminée, afin de mettre en œuvre les réformes. Il s'agit aussi d'intermédiations qui assurent un minimum de partage d'idées et d'actions collectives coordonnées. Ces interconnexions ne sont pas inutiles. Elles permettent de jeter les bases d'une campagne durable de revendications dans différents milieux sociaux et plusieurs villes. En cas de nouveau soulèvement populaire, les manifestants disposeront de cadres mieux préparés, susceptibles de les canaliser et, peut-être, de les conduire jusqu'à une révolution. Mais une telle perspective est incertaine. Faute d'une large alliance politique nationale, toutes les initiatives demeurent insuffisantes pour peser sur l'équilibre des forces.

Trois facteurs contribuent à expliquer cette situation¹⁰. Tout d'abord, le fort différentiel de maturité politique existant entre tous ces groupes. Aujourd'hui, seule une vingtaine d'entre eux ont élaboré leur structure et leur projet, en s'adaptant aux conditions de l'action collective et des alliances. Ensuite, la question du désarmement du Hezbollah constitue une ligne de fracture insurmontable. Enfin, les grandes orientations économiques (privatisations, politique fiscale, etc.) suscitent des désaccords. Les mouvements contestataires sont bien trop hétérogènes, voire idéologiquement opposés, pour pouvoir constituer un front uni.

La loi électorale constitue un autre obstacle pour ces nouveaux acteurs de la contestation. Conçue sur mesure par les partis dominants, elle ne donne aucune véritable chance de représentation à une opposition se situant hors des forces traditionnelles. Réussir une percée parlementaire serait possible à deux conditions primordiales : d'une part qu'une « autorité indépendante s'occupe de l'organisation du scrutin » ; d'autre part que les circonscriptions fassent l'objet d'un redécoupage non partisan, ce qui semble peu probable dans les circonstances actuelles¹¹.

En outre, la lenteur de l'émergence d'une alternative politique s'explique par une réalité socio-politique marquée par une double dimension clientéliste et identitaire. Le clientélisme, pratiqué à outrance, est un

10. Entretien avec Nasser Yassin, professeur de politique et de planification à l'American University of Beirut (AUB), et secrétaire général de l'Association libanaise pour des élections démocratiques, 10 octobre 2020.

11. *Ibid.*

atout aux mains des forces traditionnelles qui distribuent postes et ressources étatiques à leurs partisans en échange d'une loyauté durable. Les réseaux de services sociaux et sanitaires privés leur assurent également la dépendance d'une partie de la population. Cette réalité leur permet de maintenir leur domination, même à l'heure de l'effondrement¹². Ni la crise, ni la contestation ne sont parvenues à mettre les forces traditionnelles hors-jeu.

Le maintien du *statu quo* politique

Le compromis interlibanais de 2016 a porté Michel Aoun à la présidence de la République et Saad Hariri à la tête du Conseil des ministres. Le premier est maronite et fondateur du Courant patriotique libre (CPL), allié du Hezbollah. Le second est sunnite, chef du Courant du futur, proche des Occidentaux. Cette entente entre le camp du « 8 mars » pro-iranien et celui du « 14 mars » pro-occidental¹³, connaît des hauts et des bas, mais elle s'est renouvelée à l'issue des élections législatives de 2018. Le renversement du gouvernement Hariri, le 28 octobre 2019, sous la pression de la rue, annonce la fin de ce compromis.

On compte alors sur un gouvernement de spécialistes indépendants pour dépasser les dysfonctionnements institutionnels et l'immobilisme décisionnel¹⁴, et pour mettre le pays sur la voie des réformes. Une telle concession est toutefois inconcevable pour les partis au pouvoir, accoutumés à se partager les prébendes de l'État. Et le Hezbollah est en première ligne contre l'option d'un cabinet technocratique.

Bénéficiant de son alliance avec la seconde faction chiite du pays, le mouvement Amal dirigé par le président du Parlement Nabih Berry, ainsi qu'avec le principal parti chrétien, le CPL, le Hezbollah est depuis 2006 une « force hégémonique du système libanais »¹⁵. Il exerce son emprise politique sans manifester de « triomphalisme » provocateur. Le gouvernement monocolore d'Hassan Diab succède à celui d'Hariri en janvier 2020. Il montre que le Hezbollah ne peut contrôler à la fois la présidence de la

12. « Pulling Lebanon out of the Pit », International Crisis Group, *Middle East Report*, n° 214, 8 juin 2020, disponible sur : www.crisisgroup.org.

13. Après l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005, deux mouvements ont émergé au Liban à l'issue de deux manifestations : l'une le 8 mars 2005, pro-syrienne, l'autre le 14 mars, réclamant le retrait de l'armée syrienne du Liban.

14. P. Blanc et J.-P. Chagnollaude, *Moyen-Orient, idées reçues sur une région fracturée*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, p. 109-112.

15. G. Kepel, *Sortir du chaos. Les crises en Méditerranée et au Moyen-Orient*, Paris, Gallimard, 2018, p. 380-381.

République, le Parlement et le Conseil des ministres sans exacerber les tensions communautaires, notamment avec les sunnites¹⁶.

Suite à l'explosion du port de Beyrouth, le cabinet Diab démissionne le 10 août. La formation d'un « gouvernement de mission », technocratique et indépendant est alors la pierre angulaire de l'initiative française portée par le président Emmanuel Macron. Toutefois, une telle proposition est perçue par le parti chiite comme un coup d'État contre la majorité parlementaire¹⁷. Négociateur intransigeant, le parti fait plier ses interlocuteurs en leur faisant comprendre que le Liban « sauterait dans l'inconnu¹⁸ » si le nouveau gouvernement ne remplissait pas deux conditions : permettre au Hezbollah de nommer les ministrables chiïtes, et confier le portefeuille régalien des Finances à un chiïte. L'ambassadeur du Liban en Allemagne, l'universitaire Moustapha Adib, est pressenti pour présider un tel « gouvernement de mission », mais cette option finit par échouer. Le 22 octobre 2020, soit un an après le début de la révolte, Hariri est désigné une nouvelle fois. Il ne forme qu'un gouvernement représentant *ipso facto* les mêmes clans dirigeants et le Hezbollah.

Les adversaires du Hezbollah paraissent impuissants

Les adversaires du parti chiite paraissent impuissants, et son allié, le CPL, n'est plus soutenu de façon inconditionnelle par les chrétiens depuis l'explosion du port. En cause, la responsabilité présumée du Hezbollah dans le stockage du nitrate d'ammonium dans un entrepôt situé au cœur de la capitale. Le président Aoun est, aussi, exposé à une triple pression. Tout d'abord, certaines voix chrétiennes appellent solennellement à sa démission. Ensuite, l'église maronite désapprouverait le départ du président avant la fin de son mandat, mais elle hausse sévèrement le ton contre le caractère paramilitaire du Hezbollah, en réclamant également la neutralité du Liban dans son environnement régional. Enfin, les États-Unis, qui imposent déjà des sanctions au parti pro-iranien, les étendent désormais à ses alliés. Ces sanctions touchent ainsi le chef actuel du CPL, Gebran Bassil, gendre d'Aoun qui aspire à lui succéder lors de la présidentielle de 2022. Elles sont liées à la corruption, mais visent surtout à forcer les soutiens du Hezbollah à se détourner du mouvement chiïte. Le camp

16. Plusieurs incidents ont reflété cette tension sunnite-chiïte au Liban entre mai et juillet 2020. Ce climat tendu ne peut être dissocié du jugement du Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban (TSL) en août, et de la condamnation par contumace, le 11 décembre 2020, d'un membre présumé du Hezbollah, Salim Ayache, à la perpétuité, pour avoir participé à l'assassinat en 2005 de Rafic Hariri, le père de Saad.

17. Déclaration du numéro deux du Hezbollah, Naïm Kasseem, 7 octobre 2020.

18. Une position révélée par le site web arabophone 180post.com, 16 septembre 2020.

aouniste réagit par une surenchère, en ouvrant des dossiers anti-corruption de façon discrétionnaire, dossiers impliquant seulement ses concurrents...

L'évolution des rapports de force au Liban dépend en grande partie du sort de l'alliance entre le courant aouniste et le parti pro-iranien, scellée par l'accord de Mar Mikhaël de 2006. Les relations entre ces deux acteurs ne sont pas exemptes de désaccords, par exemple sur l'intervention du Hezbollah en Syrie ou sur la perspective d'un accord de paix avec Israël. Mais ni l'un, ni l'autre, n'a intérêt à sacrifier les bénéfices d'une alliance qui leur a permis de renforcer leur influence au sein de l'État¹⁹. La seule perspective possible serait de procéder à une « révision de l'accord de Mar Mikhaël si celle-ci aide le CPL à atteindre deux buts : renouer avec les Américains, et restaurer sa popularité auprès des chrétiens, d'autant plus qu'il est dans l'intérêt du Hezbollah que son allié reste en position de force parmi la communauté maronite »²⁰. Un renversement d'alliances qui marginaliserait le parti pro-iranien n'est donc pas d'actualité au Liban. Une modification de l'équilibre des forces pourrait intervenir aux prochaines élections législatives, mais ce sont moins les mouvements chiïtes qui risquent de perdre des sièges que leur allié chrétien, le CPL.

Les adversaires du Hezbollah manquent d'une stratégie commune. Privé de caution saoudienne à sa politique d'apaisement avec ce parti²¹, Saad Hariri n'est plus à la tête d'une grande alliance comme celle du 14 mars. Il se murmure à Beyrouth que son entourage risquerait d'être la cible des sanctions américaines si le Hezbollah participait à son gouvernement. Quant au chef druze Walid Joumblatt, dirigeant du Parti progressiste socialiste, il a deux préoccupations principales : 1) le maintien de son leadership sur sa communauté, alors qu'un « salafisme druze émerge en attisant un extrémisme minoritaire et incontrôlable »²², et 2) la protection des intérêts des Druzes dans l'establishment libanais. D'où sa préférence pour une politique d'accommodement avec la plupart des protagonistes, et pour une trêve implicite avec le Hezbollah. Le chef du parti chrétien des Forces libanaises, Samir Geagea, est au contraire pour une confrontation directe avec le mouvement chiïte, mais il est plus que jamais isolé sur le plan intérieur. En outre, son ambition présidentielle pour la fin du mandat Aoun pourrait

19. T. Abou Rizk, « L'entente de Mar Mikhaël à l'épreuve des sanctions américaines », *L'Orient-Le Jour*, 23 novembre 2020.

20. Entretien avec Hussein Ayoub, rédacteur en chef du site web *180post.com*, 8 décembre 2020.

21. Sur les relations tumultueuses entre les Saoudiens et Saad Hariri, voir A. Daher, « Liban : entre clientélisme régional et carcan national », *Politique étrangère*, vol. 83, n° 1, 2018, p. 169-180, disponible sur : www.cairn.info.

22. Entretien avec Hussein Ayoub, 8 décembre 2020.

l'inciter à adopter une position plus conciliante. Il paraît ainsi aujourd'hui impossible de produire une nouvelle version de l'alliance du 14 mars. Le Hezbollah a donc toute chance d'échapper à une dynamique de pressions locales susceptible de l'embarrasser.

En tout état de cause, le maintien d'un *statu quo* politique marqué par le règne des politiciens affairistes et la prépondérance du parti pro-iranien se révèle très coûteux pour le Liban.

Le dilemme de la conditionnalité du sauvetage

Tous les acteurs internationaux s'accordent à conditionner le déblocage de fonds pour soutenir le pays du Cèdre à la mise en œuvre de réformes structurelles. De plus, certains d'entre eux, comme les États-Unis et l'Arabie Saoudite, insistent pour ne pas perdre de vue la question de l'armement du Hezbollah, qu'ils considèrent comme une organisation terroriste. Une aide d'urgence a toutefois été accordée pour secourir les populations sinistrées par l'explosion du port. Ce processus, lancé à l'initiative de la France²³, est dissocié du plan de sauvetage global qui dépend, lui, d'un accord entre le Liban et le Fonds monétaire international (FMI).

D'autres critères sont exigés par les bailleurs, comme un usage efficient et transparent des fonds²⁴, ou encore la mise en œuvre de mesures concrètes pour lutter contre la corruption, le clientélisme et le blanchiment. Le déploiement d'un plan d'austérité est demandé pour résorber le déficit budgétaire. Pour renforcer l'*accountability*, l'indépendance du pouvoir judiciaire doit être garantie, et les contrôles financiers et administratifs doivent être rétablis. En outre, l'État doit désormais assumer ses missions et apporter des services de base à la population dans des domaines comme l'électricité, l'eau, les transports en commun, le traitement des déchets, etc. La mauvaise gestion de ces services contribue à creuser le déficit budgétaire et à alourdir l'endettement public.

Dans un tel contexte d'effondrement économique et financier, l'audit des comptes de la banque centrale, la BDL, et de l'ensemble des institutions étatiques, devient une priorité pour la communauté internationale. Une

23. Deux visioconférences sont organisées à ce titre depuis Paris : la conférence internationale de soutien et d'appui à Beyrouth et au peuple libanais, le 9 août 2020, et la conférence de soutien à la population libanaise, le 2 décembre.

24. 11 milliards de dollars de prêts et de dons sont promis au Liban lors de la Conférence économique pour le développement, par les réformes et avec les entreprises (CEDRE) qui s'est tenue le 6 avril 2018 à Paris. Mais celle-ci a insisté sur l'exécution des réformes et prévu « un solide mécanisme de suivi » pour couper court à tout gaspillage de fonds.

évaluation précise des pertes de l'État est ainsi vue comme un préalable à la mise en œuvre d'un plan de sauvetage. Certains analystes préconisent la privatisation des actifs de l'État, tandis que d'autres insistent pour faire payer les banques et les grands déposants²⁵. En septembre 2020, trois cabinets internationaux ont été choisis par le ministère libanais des Finances pour mener cet audit : Alvarez & Marsal, KPMG, et OliverWyman. Les deux derniers s'occupent plus spécifiquement des aspects comptables, afin d'évaluer les actions de la BDL ayant conduit au désordre monétaire, financier et économique. Le cabinet Alvarez & Marsal est quant à lui chargé du volet « juricomptable », ce que les Anglo-Saxons appellent le *forensic accounting* : son objectif est de détecter d'éventuelles irrégularités et des opérations de fuites de capitaux auprès de banques privées, tout en préparant le terrain à la récupération des fonds publics détournés.

Néanmoins, le gouverneur de la BDL a refusé de fournir les données nécessaires à l'audit juridique, mettant en avant la loi sur le secret bancaire²⁶. Le cabinet Alvarez & Marsal en conséquence mit fin en novembre 2020 au contrat signé avec l'État libanais. Après avoir tergiversé, le Parlement a modifié ladite loi le 21 décembre, pour autoriser une levée provisoire du secret bancaire, pour un an et seulement sur les comptes publics de la BDL et des institutions gouvernementales. Cette mesure pourrait relancer l'audit juridique en 2021, sans pour autant leurrer la communauté internationale. Son efficacité serait en effet réduite par l'absence de disposition permettant de lever le secret bancaire sur les comptes personnels de tous les responsables politiques, élus, fonctionnaires, conseillers, et des membres de leur famille²⁷. Cette affaire laisse penser que les clans dirigeants ont intérêt à éviter que l'audit soit mené à son terme. Leur objectif partagé est de cacher la corruption, les évasions fiscales et tout flux financier illicite. Pourtant, une telle inspection est indispensable à la restauration de la confiance dans l'État et dans son système financier que d'aucuns décrivent comme une pyramide de Ponzi²⁸.

**Cacher la corruption,
les évasions fiscales
et tout flux financier
illicite**

Le Liban devra remplir tous ces critères pour pouvoir bénéficier d'un vaste plan de soutien international. De plus, une autre condition *sine qua*

25. I. Diwan, « La réforme de l'économie libanaise, condition de la révolution politique ? », *L'Orient-Le Jour*, 14 octobre 2020.

26. L. Constantine, « The Questions from Alvarez & Marsal, Which the Central Bank of Lebanon Refused to Answer », *Forbes Middle East*, 28 octobre 2020, disponible sur : www.forbesmiddleeast.com.

27. *L'Orient-Le Jour*, 22 décembre 2020.

28. S. Halabi et J. Boswall, « Extend and Pretend: Lebanon's Financial House of Cards », Think Tank Triangle, novembre 2019, disponible sur : www.thinktriangle.net.

non, celle d'exclure le Hezbollah du gouvernement, a été imposée par l'administration américaine, au temps de la présidence Trump. L'objectif, au-delà de son exclusion du pouvoir, étant de pousser le parti chiite vers le désarmement et le retrait des conflits régionaux. Certes, sans ce désarmement, on imagine mal un retour des investissements, ni un réel redressement économique²⁹. Mais pour freiner l'effondrement du pays et parer à l'effritement des institutions étatiques, une autre logique paraît plus réaliste. Lier l'aide internationale à l'isolement du Hezbollah ne semble en effet pas pragmatique³⁰. Il s'agirait plutôt de dissocier le traitement du dossier libanais des calculs géopolitiques visant à atténuer l'influence iranienne au Moyen-Orient³¹. Dans cette perspective, un *modus vivendi* avec le parti pro-iranien³² permettrait d'éviter le scénario du pire au Liban, d'autant que la « pression maximale » américaine affecte moins l'économie parallèle du Hezbollah que l'économie nationale du pays du Cèdre.

La situation libanaise est aujourd'hui périlleuse, mais les clans qui tiennent le système continuent leur *business as usual*, repoussant l'ouverture des discussions officielles avec le FMI. Au-delà des doutes sur l'efficacité des recettes proposées par l'organisation dirigée par Kristalina Georgieva, le vrai problème réside dans l'impossibilité de réformes économiques et politiques susceptibles d'aboutir à la construction d'un État fort, capable de survivre sans « dépendance économique vis-à-vis des aides étrangères³³ ». Pour les clans, toute réforme d'envergure reviendrait à se tirer une balle dans le pied. Il est inconcevable pour eux d'agir contre le clientélisme, le népotisme, la corruption, l'impunité, tous ces phénomènes alimentant leur domination. À court et moyen termes, il paraît exclu que l'on puisse assister à « une transformation du système politique de manière à le débarrasser du poids gigantesque des intérêts privés à l'intérieur des institutions étatiques, et à faire cesser la soumission de l'État à l'influence de plusieurs pouvoirs extra-étatiques³⁴ ».

29. O. Katerji, « Hezbollah Still Has a Knife at Lebanon's Throat After Hariri Verdict », *Foreign Policy*, 19 août 2020, disponible sur : <https://foreignpolicy.com>.

30. H. Wimmen, « Why the US Should Allow Lebanon's IMF Loan Application », *Responsible Statecraft*, 11 juin 2020, disponible sur : <https://responsiblestatecraft.org>.

31. « Éviter l'effondrement de l'État libanais », International Crisis Group, Commentary/Middle East & North Africa, 1^{er} octobre 2020, disponible sur : www.crisisgroup.org.

32. D. Serwer et R. Slim, « Help Lebanon Help Itself », *Foreign Affairs*, 28 août 2020, disponible sur : www.foreignaffairs.com.

33. G. Corm, *Le Liban contemporain. Histoire et société*, Paris, La Découverte, 2012, p. 400.

34. Entretien avec Adib Nehmeh, 4 septembre 2020.

* * *

Depuis la révolte d'octobre 2019, le Liban n'en finit pas de plonger. Les forces traditionnelles cherchent à assurer leur survie auprès de leurs communautés. Leur préoccupation commune est d'éviter un changement politique qui constituerait une véritable alternative. Le maintien du *statu quo* signifie en effet la sauvegarde du régime de partage confessionnel du pouvoir, censé préserver le modèle de « démocratie consociationnelle », qui s'est pourtant révélé dysfonctionnel.

Le devenir du pays dépend de l'évolution de l'équilibre des forces en faveur de nouveaux acteurs, ainsi que d'une révision constitutionnelle qui permettrait de gérer harmonieusement le pluralisme religieux sans paralyser le fonctionnement des institutions³⁵. Une refonte du régime politique semble plus que jamais nécessaire pour définir les conditions d'existence stable d'un État fort, et de la cohabitation des communautés.



Mots clés

Liban
 Hezbollah
 Corruption
 Réformes économiques

35. A. Messarra, *La Gouvernance d'un système consensuel. Le Liban après les amendements constitutionnels de 1990*, Beyrouth, Librairie Orientale, 2003. Voir également : J. Bahout, « The Unraveling Of Lebanon's Taif Agreement: Limits of Sect-Based Power Sharing », Carnegie Endowment for International Peace, mai 2016.